



CADRE RÉGLEMENTAIRE

Recommandations
CARSAT : CACES et assimilés...
Un recyclage est nécessaire tous les 10 ans.
L'attestation remise servira de support à l'employeur pour établir l'autorisation de conduite à son salarié si celui-ci est jugé apte par un médecin du travail.

EPI : tenue de travail, chaussures de sécurité, gilet fluorescent, gants anti-coupures, dispositif anti-bruit, casque.

TARIFS

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'une rémunération et d'une prise en charge financière des frais pédagogiques.
Nous consulter.


95,2 %
des apprenants satisfaits
par la formation et
l'accueil au sein du CFPPA

MAJ 2025



AgroCampus
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

www.agrocampus-lagerminiere.fr

Valérie Toulin : valerie.toulin@educagri.fr

Laure Provence : laure.provence@educagri.fr

Formation préalable à l'autorisation de conduite de micro-tracteur et outils attelés inspirée du CACES R482 A

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser un engin ou un équipement soumis à autorisation de conduite.

PRÉREQUIS : maîtriser impérativement la lecture et l'écriture en français, avoir des bonnes bases en conduite de micro-tracteur (passage de vitesse, manoeuvre avant et arrière).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les règles de conduite concernant les micro-tracteurs dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel dans le respect de la réglementation.

CONTENU

- Accueil.
- Échanges sur les pratiques professionnelles.
- Contexte réglementaire : les accidents de travail et les conséquences · Les acteurs de prévention · Les responsabilités du conducteur.
- Contexte technologique : les typologies d'engins · Technologie de l'engin · Dispositif de sécurité.
- Règles et équipements de conduite en sécurité : les accessoires de l'engin · lecture de plaques de tare et abaques de charges · Distance de sécurité vis-à-vis d'obstacles terriens et/ou aériens.
- Conduite et utilisation de l'engin en pratique : prise de poste · Attelage, dételage · Manœuvres représentatives · Conduite sur circuit ouvert · Chargement et déchargement · Arrêt d'urgence · Fin de poste.
- Bilan personnel et collectif.

ORGANISATION

Durée : 2 jours (14 heures) · Participants : 6 personnes.

Modalités pédagogiques : pédagogie active basée sur des échanges · Exposés théoriques · Mises en situation pratiques.

Moyens pédagogiques : complexe agroéquipement moderne avec du matériel professionnel représentatif et contemporain · Salles équipées en ressources vidéo et multimédia · Terrain d'application, supports, charges également représentatives.

Modalités d'évaluation : tests théoriques valables 12 mois et test pratiques en situation professionnelle.

Formalisation à l'issue de la formation : formation continue non certifiante. Remise d'une attestation individuelle de compétences pour la conduite en sécurité.

Lieu : CFPPA La Germinière, formation en présentiel.

Délai d'accès à la formation : selon la date de prise de contact, la programmation des sessions et le nombre de places disponibles.
Voir QR Code ci-dessous.

HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Le centre est accessible au PMR.



Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr